



Master Informatique des organisations (IDO)

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Informatique des organisations (IDO). 2010, Université Toulouse 1 Capitole - UT1. hceres-02041200

HAL Id: hceres-02041200

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02041200>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Masters – Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 1- Capitole

Demande n° S3110053404

Domaines : Droit, économie, gestion

Mention : Informatique des organisations (IDO)

Présentation de la mention

La mention « Informatique des organisations » (IDO) regroupe l'ensemble des formations universitaires toulousaines de niveau master centrées sur les systèmes d'information. Elle est co-habilitée par les trois universités de Toulouse : l'Université Toulouse 1 - Capitole (UT1), l'Université Toulouse 2 - Le Mirail (UT2) et l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier (UPS).

Ces formations développent des compétences pluridisciplinaires orientées métiers, autour des technologies de l'information et de la communication, des systèmes d'information et de l'administration des entreprises. Ces compétences s'articulent autour de la théorie, des méthodes, et de la maîtrise des techniques informatiques concernées.

Cette mention « IDO » a pour vocation, et c'est un premier atout, de recruter des étudiants de différentes origines (informatique bien sûr, mais aussi économie, gestion, administration) correspondant aux formations des trois universités de rattachement de ce master.

Les cinq spécialités de cette mention (et non six spécialités, voir Avis détaillé 3) sont à finalité principalement professionnelle et s'intitulent : « Ingénierie et gestion des systèmes d'information » (IGSI), « Systèmes d'information et d'aide à la décision » (SIAD), « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE), « Architecture des systèmes d'information et de communication » (ASIC) et « Informatique collaborative en entreprise » (ICE).

Un deuxième atout de cette mention est la réussite de l'insertion professionnelle des diplômés dans des secteurs d'activité correspondant aux compétences acquises durant la formation.

On peut noter que la spécialité « ICE » se fait sur les deux années de master intégralement en apprentissage (apprentissage ou formation continue).

Avis condensé

- Avis global :

L'offre de formation proposée couvre un secteur d'activité important en plein essor dans le milieu des entreprises. De nombreux professionnels interviennent aussi bien dans l'enseignement que dans le pilotage des spécialités, ce qui non seulement aboutit à un taux d'insertion professionnelle très élevé mais permet aussi d'améliorer l'attractivité de cette mention. Bien que la mention soit à finalité professionnelle, une poursuite d'études en doctorat est possible. Dans les deux cas, les étudiants trouvent facilement un emploi.



Le recrutement des étudiants s'effectue principalement en interne. Quelques étudiants étrangers suivent la formation mais l'ouverture internationale reste timide malgré quelques collaborations intéressantes.

L'ensemble est bien présenté malgré quelques incohérences dues principalement à des interrogations sur la pertinence de certaines spécialités qui pourraient se résoudre par la fusion ou la mutualisation d'unités d'enseignement (UE) et à une absence de clarté dans les co-habilitations entre les universités toulousaines.

- Points forts :
 - Excellente insertion professionnelle des diplômés.
 - Très bonne attractivité de l'offre de formation.
 - Cohérence thématique de cette mention « IDO ».
 - Implantation dans l'environnement industriel de la région toulousaine.

- Points faibles :
 - Prise en compte insuffisante des stages en termes de crédits européens (ECTS) au sein des différentes spécialités et manque de mutualisation.
 - Faible visibilité des co-habilitations mentionnées qui semblent inexistantes.
 - Manque de clarté au niveau de l'affichage « recherche » ou « professionnel » des spécialités.
 - Faible ouverture internationale.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : A

- Recommandations pour l'établissement :

Les cinq spécialités sont à finalité professionnelle. Cependant, trois d'entre elles (« IGSI », « SIAD » et « ASIC ») sont à coloration « indifférenciée » alors que l'ouverture vers la recherche n'est pas vraiment mise en évidence dans le dossier et ne semble pas être une réalité. Pour les spécialités « IGSI » et « ASIC », cet aspect se résume principalement au fait que les intervenants sont des enseignants-chercheurs et que les poursuites en thèse sont possibles. Il serait donc nécessaire d'afficher clairement la nature des spécialités.

De plus, les différences entre « MIAGE » et « ASIC » (et « IGSI ») d'une part et entre « IGSI » et « SIAD » d'autre part ne sont pas évidentes et on peut se demander si la fusion des spécialités (en particulier « MIAGE » et « ASIC ») n'offrirait pas une simplification de l'offre et surtout une plus grande liberté aux étudiants de construire leur propre parcours. Les effectifs dans chacune des spécialités ne sont pas incompatibles avec ces regroupements, en particulier pour « IGSI » dont les effectifs sont en baisse (passage de 78 étudiants à 44 en quatre ans). De plus, les co-habilitations semblent être formelles et mériteraient, si elles existent vraiment, d'être mises en avant dans le dossier. Des mutualisations d'UE en interne pourraient être proposées et un site web pour la mention « IDO » pourrait participer à leur mise en valeur.

Avis détaillé

1 ● OBJECTIFS (scientifiques et professionnels) :

Cette mention de master est centrée sur les systèmes d'information. Elle a pour vocation et pour originalité de recruter des étudiants de différentes origines (informatique bien sûr, mais aussi économie, gestion, administration) correspondant aux formations des trois universités de rattachement de ce master.

Elle est principalement à vocation professionnelle et forme des cadres dans différents secteurs d'utilisation ou de conception et de mise à jour des systèmes d'information. Les diplômés ont un très bon taux d'embauche dès la sortie de leur formation.

2 ● CONTEXTE (positionnement, adossement recherche, adossement aux milieux socio-professionnels, ouverture internationale) :

Compte tenu de la concertation menée sur les différents sites, cette mention a l'avantage de se décliner dans les trois sites toulousains :

UT1: université qui porte ce dossier, le domaine y est « Droit, économie, gestion ». L'objectif ici est d'apporter une pluridisciplinarité favorisant l'insertion professionnelle. Les spécialités master 2 (M2) « IGSI » et



« SIAD » ainsi que le master 1 (M1) « Systèmes d'information et informatique des organisations » qui les alimente sont spécifiques à cette université.

UT2: La mention « IDO » relevant du domaine « Sciences, technologies, santé », il s'agit ici d'intégrer les aspects collaboratifs de l'informatique aux sciences humaines et sociales via la spécialité « ICE » qui est une spécificité d'UT2.

UPS: La mention est complémentaire aux mentions « Informatique » et « Sciences pour l'ingénieur ». Les spécialités concernées sont « MIAGE » et « ASIC ».

Bien que ces spécialités soient à vocation professionnelle, les poursuites en doctorat sont possibles même si elles sont rares. Les intervenants académiques sont principalement des enseignants-chercheurs membres de laboratoires de recherche des universités toulousaines.

L'environnement industriel, en particulier dans les secteurs des hautes technologies (aéronautique, électronique, télécommunications, pharmaceutiques, etc.), est très riche et de réels partenariats existent souvent de longue date avec les entreprises locales qui proposent des stages et des emplois. De nombreux intervenants issus de ces entreprises participent également aux enseignements et aux instances de pilotage des formations.

Les spécialités « IGSI » et « MIAGE » ont une convention avec l'Ecole Supérieure de Gestion de Casablanca (Maroc). Bien que la mention accueille 13% d'étudiants titulaires d'un diplôme étranger, il ne semble pas y avoir de dynamisme allant vers des partenariats internationaux institutionnels (européens par exemple).

3 • ORGANISATION GLOBALE DE LA MENTION (structure de la formation et de son organisation pédagogique, politique des stages, mutualisation et co-habilitations, responsable de la formation et équipe pédagogique, pilotage de la formation) :

La mention comporte six spécialités (en fait cinq voir plus bas) :

- Deux spécialités, « Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises » (MIAGE) et « Architecture des systèmes d'information et de communication » (ASIC), à double compétence en informatique appliquée à la gestion et dans les systèmes d'information, en co-habilitation avec l'Université Toulouse 3, recrutant sur profil informatique.

- Deux spécialités à compétences complémentaires, « Ingénierie et gestion des systèmes d'information » (IGSI) et « Systèmes d'information et aide à la décision » (SIAD), dont la première compétence se situe autour de la gestion, de l'économie ou de l'administration et la deuxième en informatique appliquée aux organisations et systèmes d'information, recrutant sur profil non informatique (essentiellement économie, gestion et administration).

- Une spécialité intégralement en apprentissage « Informatique collaborative en entreprise » (ICE), dont la première compétence est les technologies de l'information et de la communication et la deuxième les sciences humaines et sociales, recrutant sur profil informatique.

- Une spécialité recherche à dominante informatique, « Informatique et télécommunications » (IT) ne devrait pas figurer ici (cf. partie sur cette spécialité) et ne sera plus considérée dans la suite.

Des stages en entreprise (quatre à six mois) sont organisés dans toutes les spécialités, à l'exception de la spécialité « ICE » qui est en alternance. Ces stages sont étroitement suivis par l'équipe pédagogique et donnent lieu à un rapport et à une soutenance. Ils ont un poids de 12 à 20 ECTS selon les spécialités, ce qui pourrait être un peu harmonisé et revu à la hausse.

S'il y a co-habilitation des trois universités toulousaines, les mutualisations d'unités d'enseignement (UE), même en interne à chaque université, ne sont pas mises en évidence dans le dossier.

L'équipe pédagogique est de qualité. Elle est composée d'enseignants-chercheurs mais aussi d'un nombre important d'intervenants extérieurs issus du milieu industriel. Il y a un pilotage au niveau de la mention et au niveau de chaque spécialité. Les intervenants du milieu professionnel y participent.

4 • BILAN DE FONCTIONNEMENT (origines constatées des étudiants, flux, taux de réussite, auto-évaluation, analyse à 2 ans du devenir des diplômés, bilan prévisionnel pour la prochaine période) :

L'analyse du bilan de fonctionnement montre une faible mobilité étudiante. Les étudiants proviennent majoritairement du bassin toulousain pour l'entrée en M1 et du parcours M1 du master pour l'entrée en M2. Il existe cependant une mobilité inter-site.



Les taux de réussite sont globalement élevés.

L'analyse faite par l'Observatoire de la Vie Etudiante (OVE) donne 97% des diplômés en situation d'emploi dont 73% exercent une fonction dans le domaine informatique.

Des procédures d'évaluation, faites par chaque spécialité sous forme de questionnaires, sont menées avec l'OVE.

Le bilan prévisionnel des effectifs est peut-être un peu optimiste.

Avis par spécialité

Ingénierie et gestion des systèmes d'information (IGSI)

- Avis :

La spécialité « IGSI » est sans affichage. Son objectif est de former des cadres ayant une double compétence en gestion et organisation des entreprises ainsi qu'en informatique des organisations. Plus précisément, ces cadres devront être capables de prendre en charge des projets, de la définition des besoins jusqu'à leur réalisation. Cette spécialité portée par l'UT1, recrute pour la formation initiale principalement des étudiants de L3 Administration économique et sociale (AES), économie, gestion pour leur donner une compétence en informatique des organisations. Elle est également accessible à la formation continue sur un an, deux ans ou à distance.

En l'état, cette spécialité est purement professionnelle et non différenciée. Si la formation est pertinente et les débouchés professionnels excellents, l'attractivité auprès des étudiants est en baisse.

- Points forts :

- Insertion professionnelle.
- Formation initiale et continue sous différentes formes.
- Double compétence dans un domaine touchant la vie des entreprises.

- Points faibles :

- Manque de lisibilité de l'offre de formation.
- Manque de mutualisation avec les spécialités « SIAD » et « MIAGE ».
- Faible place pour les langues (un ECTS en M2) et faible prise en compte du stage M2 (12 ECTS pour quatre mois minimum).
- Pas ou peu d'ouverture recherche.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de clarifier l'affichage : soit « professionnel » soit accentuer l'ouverture « recherche » de cette spécialité.

Il faudrait accroître la part des langues en M2. Il faudrait aussi mettre en évidence des mutualisations au moins en interne à l'UT2 entre les spécialités « IGSI » et « SIAD ».

En quoi la spécialité « IGSI » dont les effectifs sont en baisse depuis quatre ans est-elle différente de la spécialité « MIAGE » (hormis l'origine des étudiants) ?

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Systemes d'information et d'aide à la décision (SIAD)

- Avis :

Il s'agit d'une formation à double compétence qui s'adresse à des étudiants ayant déjà des compétences en administration, gestion, économie et économétrie, acquises au cours de leurs études en licence. L'objectif de cette spécialité est de former des cadres actifs dans le processus de conception de systèmes informatiques décisionnels. L'aide à la décision est donc la spécificité de cette spécialité.

L'organisation de l'équipe pédagogique permet à chaque enseignant d'intervenir dans ses domaines de compétence. Un stage en entreprise, bien évalué dans cette spécialité, vient compléter la formation. L'insertion des diplômés est excellente.

- Points forts :

- Excellente insertion professionnelle.



- Double compétence dans un domaine touchant la vie des entreprises.
- Utilisation d'outils professionnels grâce à des partenariats avec diverses entreprises.

- Points faibles :
 - Pas d'UE de langues.
 - Pas de formules adaptées à la formation continue.
 - Manque de mutualisation avec la spécialité « IGSI ».

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de clarifier l'affichage « professionnel » ou « recherche » de cette spécialité. Celui-ci n'apparaît pas clairement dans le dossier. Par ailleurs, des mutualisations au moins en interne à l'UT2 entre « IGSI » et « SIAD » sont fortement souhaitables.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Méthodes informatiques appliquées à la gestion des entreprises (MIAGE)

- Avis :

(Spécialité professionnelle)

C'est une formation alliant les méthodes informatiques et les sciences de gestion. Les diplômés doivent être aptes à construire et à faire évoluer des systèmes d'information d'entreprise. La spécialité « MIAGE » fait partie du réseau des MIAGE. Cette spécialité, comme les MIAGE en général, est tout-à-fait pertinente en termes de recrutement étudiant, d'adéquation des contenus de la formation aux objectifs professionnels et de débouchés professionnels.

- Points forts :
 - Le réseau national des 20 MIAGE qui assure une notoriété nationale et internationale, un réseau de partenaires et d'anciens, une formation à distance « International e-mi@ge » avec le développement d'outils pédagogiques adaptés.
 - Les différentes voies de formation : initiale classique ou en apprentissage, continue en cours du soir, à distance via « International e-mi@ge ».
- Points faibles :
 - Manque de clarté au niveau du lieu de déroulement des enseignements (sur le site de Toulouse 1 ou de Toulouse 3 ou sur les deux ?)
 - Positionnement de « la MIAGE » au sein de l'université.

- Recommandations pour l'établissement :

L'intégration de la spécialité « ASIC » au sein de la spécialité « MIAGE » pourrait être envisagée.

Actuellement, les formations MIAGE semblent chercher leur place entre le LMD pur et les écoles d'ingénieurs universitaires qui foisonnent. Le projet de création d'une « école MIAGE » présenté en annexe confirme ce malaise national des MIAGE en proposant une solution qui maintiendrait les MIAGE dans un statut pas vraiment master, ni complètement école universitaire d'ingénieurs. Ce descriptif « école MIAGE » ressemble étrangement à celui d'une formation universitaire d'ingénieurs, à la différence que cette « école MIAGE » ne mentionne pas de recrutement d'élèves en Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE). Il faudrait aussi s'interroger sur le positionnement de l'« école MIAGE » au sein de l'université de Toulouse par rapport à la mention de master « Informatique des organisations » et par rapport à l'éventuelle école universitaire d'ingénieurs.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A



Architecture des systèmes d'information et de communication (ASIC)

- Avis :

(Spécialité sans affichage)

Cette spécialité a pour but de former des spécialistes des systèmes d'information et de communication ayant des compétences en management. Elle recrute principalement des étudiants issus du master 1 « Informatique » de Toulouse et souhaiterait ouvrir une première année de master « ASIC » au sein de la mention « IDO ». L'insertion professionnelle de ses diplômés est très bonne. Bien que cette spécialité soit à finalité première professionnelle, il semble qu'un ou deux étudiants par an poursuivent en thèse, sans que cela relève d'une ouverture explicite par des UE à coloration recherche.

- Points forts :

- Très bonne insertion professionnelle.
- Double compétence informatique et management.

- Points faibles :

- Effectif limité à une vingtaine d'étudiants avec un taux de réussite variable de 66 à 92%. On ne voit pas bien pourquoi les effectifs pourraient passer à 30 dans cette nouvelle habilitation, même avec l'éventuelle ouverture du M1.
- Ouverture du M1 « ASIC » dont on ne voit pas bien la place entre le M1 « Informatique » et le M1 « MIAGE ».
- Pourquoi la spécialité « ASIC » ne fait-elle pas partie de la spécialité « MIAGE » ? Son recrutement, ses objectifs de formations et ses débouchés ne semblent pas incompatibles avec « la MIAGE ».

- Recommandations pour l'établissement :

L'intégration de la spécialité « ASIC » au sein de la spécialité « MIAGE » pourrait être envisagée.

Quelle est l'opportunité de l'ouverture du M1 « ASIC », alors qu'il existe déjà le M1 « Informatique » et le M1 « MIAGE » ?

- NOTATION (A+, A, B ou C) : B

Informatique collaborative en entreprise (ICE)

- Avis :

(Spécialité professionnelle)

C'est la seule spécialité portée par l'Université Toulouse 2 et d'ailleurs, elle semble avoir un fonctionnement qui lui soit totalement propre. Elle présente la caractéristique d'être ouverte seulement à l'alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) sur les quatre semestres, ce qui renforce son caractère professionnalisant. Son alternance est de 24 semaines d'entreprises pour 17 semaines d'enseignement. Elle a vocation à former des spécialistes en développement de projets informatiques collaboratifs. Elle recrute principalement sur le parcours « Informatique » de la licence « Mathématiques et Informatique Appliquées et Sciences Humaines et Sociales » (MIASHS) de l'UT2. Elle fait par ailleurs appel à des intervenants extérieurs pour 20% de son volume en M1 et 30% en M2.

Curieusement, étant donné son alternance et son affichage « professionnel », c'est la seule spécialité de cette mention qui propose une UE orientée « recherche » et qui parle d'ouverture vers la recherche dans le dossier.

- Points forts :

- Formation originale en alternance (apprentissage ou contrat de professionnalisation) sur quatre semestres.
- Enseignement de l'anglais présent tout au long de la formation.
- Participation importante des industriels aux enseignements, aux instances de pilotage et aux contrats d'apprentissage.



- Points faibles :
 - Pas d'ouverture à l'international.
 - Manque d'attractivité en dehors de l'UT2.
 - Co-habilitation avec les autres universités toulousaines qui semble inexistante.

- Recommandation pour l'établissement :

Il semble qu'un partenariat plus effectif avec les autres universités toulousaines pourrait améliorer l'attractivité de cette formation réellement originale et intéressante.

- NOTATION (A+, A, B ou C) : A

Informatique et télécommunications (IT)

La spécialité « IT » étant portée par l'Université Toulouse 3 - Paul Sabatier, son évaluation a été effectuée au sein de la mention « Informatique ».